

## Présentation du label

### 1. Description :

Ses principales missions sont : prospecter, sélectionner, attribuer une qualification spécifique à des hébergements répondant aux critères de la charte de qualité de **CLEVACANCES FRANCE**.

L'agrément du Ministère du Tourisme :  
Depuis le 30 mai 1997, Clévacances France est agréé par convention avec le Ministère.

Le label : de 1 à 5 clés

### 2. Le Réseau :

Grâce à ses 25000 gîtes et locations de vacances, et plus de 4000 chambres d'hôtes labellisées réparties sur 92 départements et 22 régions de France, le réseau Clévacances France est à même de répondre à vos exigences en termes de variétés de destinations, comme en termes d'hébergements.

Le parc du Gers en 2013 : 210 propriétaires adhérents, soit 430 locations et chambres.

### 3. La Promotion :

- Sites Internet : [www.clevacances-gers.com](http://www.clevacances-gers.com)  
[www.clevances.com](http://www.clevances.com)
- Catalogue départemental des gîtes et chambres d'Hôtes (2500 exemplaires)
- Diffusion : OT/SI, adhérents, partenaires, mairies, expéditions sur demande en France et à l'Étranger.

### 4. Fonctionnement :

Clévacances Gers est une association loi juillet 1901, gérée majoritairement par les adhérents :

- un bureau composé de 8 propriétaires et 1 élu du Conseil Général,
- un Conseil d'Administration de 32 membres dont 18 propriétaires,
- L'animation du réseau est assuré par votre correspondant, Etienne AURENSAN, technicien animateur du réseau Clévacances Gers.

## Devenir Adhérent

### 1. Le droit d'entrée :

**L'ADHESION au LABEL : 115 €**

C'est le droit d'entrée au réseau national. Vous devenez partenaire de l'Association Nationale. A ce titre vous recevrez les documents nécessaires pour faire fonctionner votre hébergement : contrats, guide du loueur, états des lieux, inventaire, état descriptif...

Le label est à vous, n'hésitez pas à l'utiliser dans vos documents.

### 2. L'ADHESION - COTISATION :

C'est la participation du propriétaire Clévacances aux activités de l'antenne : animation, formation, suivi de la fréquentation, informatique, documents administratifs, catalogues...

ADHESION : **115 €**

COTISATION : Nbre de gite.....x **44 € = X**

Nbre de chambre.....x **33 € = Y**

TOTAL (adhésion + cotisation) = **115 + X + Y**

### 3. Les documents à fournir :

- Le droit d'entrée
- Photos du meublé ou de la chambre
- Descriptif et/ou phrase commerciale
- Demande d'agrément (signée)
- Grille de labellisation (signée)
- Charte de qualité (signée)
- Coordonnées GPS (degrés décimaux)

### 4. Les documents et matériels fournis :

- 1 panneau de signalisation
- 10 contrats de location
- 10 états descriptifs
- 10 états des lieux
- 10 inventaires
- 1 Chemise Clévacances + code extranet